

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'ISERE

Arrondissement de LA TOUR DU PIN

Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 15  
En exercice : 15  
Qui ont délibéré : 14 + 1

### Séance du 24 avril 2023

Date d'affichage :  
Date de la convocation : 17 avril 2023

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture  
Le :

Et publication ou notification  
Le : .....

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre avril à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire.

**Présents** : BERTHELOT Elodie — BONNIN Michèle — CREBESSEGUES Étienne — FRANHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — MILLET Benoit — NOIRET Hélène — PARISSSE Thomas — PELERIN Yves — RODRIGUES BARBOSA Florent — SIMIAN Régine — TAVERNESE ROCHE Stéphanie — TORRES Gaëlle

**Absent(s) excusé(s)** : JACQUIER Habiba

**Procuration(s)** : JACQUIER Habiba à PELERIN Yves

**Secrétaire de séance** : TORRES Gaëlle

### Délibération n° 2023 026

**OBJET : POTEAUX INCENDIE**

Remplacement des poteaux incendie :

Yves PELERIN, le conseiller délégué rappelle aux conseillers la réalisation des contrôles hydrauliques et bilan des poteaux incendie par la Société ORTINO.

A la suite du contrôle des poteaux incendie, il est nécessaire de prévoir le remplacement d'au moins deux bornes sur les 25 existantes sur la commune.

Il présente un devis de la Société ORTINO qu'il propose de retenir pour un montant HT 7 774,00€ soit 9 328,80€ TTC en précisant que cette prestation n'est pas toujours effectuée par la Société de Contrôle. C'est une réelle opportunité, d'autant que cette Société a été recommandée par la Régie des Eaux.

Après concertation le conseil municipal valide le devis de la Société ORTINO pour un montant HT de 7 774,00€ soit 9 328,80€ TTC.

Pour : 14 + 1

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire - Jean-Pierre BERTHELOT

